

ASSEMBLÉE NATIONALE21 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 4

présenté par

M. Sitzenstuhl, Mme Le Grip, Mme Miller et M. Labaronne

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression de cette PPL irresponsable.